

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

19^{ème} année - N° 3216 - Lundi 13 Août 2018 - Prix : 200 Fc

TENTATIVE DE COUP D'ETAT

Une dizaine de personnes en garde à vue



Mohamed Abdou, procureur de la république

GARDE À VUE DE MMADI ALI

Le PNDC demande sa libération

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 15 Août 2018**

Lever du soleil:

06h 22 mn

Coucher du soleil:

18h 03mn

Fajr : 05h 12mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 18mn

Maghrib: 18h 06mn

Incha: 19h 20mn



NÉCROLOGIE

Ahmad M. Chanfi regretté par tout un pays

Ancien directeur de l'Agence nationale de l'Aviation civile et de la météorologie, Ahmad Mohamed Chanfi a reçu les hommages de tout un pays. Pour ses anciens collègues, celui qu'on appelait Gauss, par référence à son génie mathématique, était plus qu'un directeur, «il était un vrai responsable».

"Gauss nous a quittés, mais jamais nous ne l'oublierons", a lancé Said Tohir Ben Said Maoulana. Le grand Mufti est revenu sur la disparition brusque d'Ahmad Mohamed Chanfi, directeur de l'Anacm, la semaine dernière. «Chanfi était un homme du paradis», dira le Mufti qui n'a eu de cesse de louer le défunt pour ses qualités humaines et saisissant l'occasion pour faire un rappel sur la nécessité pour les Hommes de se préparer pour l'au-delà, « ce voyage que l'on effectuera tous ».

Né le 01 juin 1955, Ahmad Mohamed Chanfi a fait ses études primaires à l'école publique de Chouani entre 1962 et 1968 avant de fréquenter le Lycée Said Mohamed Cheikh de Moroni où il a obtenu un Bac C avec mention Bien en 1976. Pour l'anecdote, la même

année, pour ses facilités en Mathématiques, il a reçu les mérites de toute une génération qui lui a attribué le nom du célèbre mathématicien, astronome et physicien Allemand, Carl Friedrich Gauss.

Après des études en Electronique en Bulgarie entre 1976 et 1983 où il en ressorti avec un diplôme d'Ingénieur, feu Chanfi est embauché à l'Aviation Civile Comorienne. La même année, 1983, il est affecté à l'Aéroport International de Moroni PSI en tant qu'adjoint du Chef de service Maintenance, poste qu'il a occupé jusqu'en 1992. La même année, Gauss part à l'ENAC de Toulouse puis à l'EAMAC de Niamey où il va suivre une formation en gestion aéroportuaire entre 1992 et 1994. Il revient au pays avec une qualification sur les aides à l'atterrissage.

Avec ces deux formations, AMC s'est vu promu directeur général adjoint à l'AIMPSI de 1995 à 2001, puis chef département technique de 2001 à 2003 avant de s'engager avec l'ASECNA à Moroni en tant que chef service maintenance IRE, fonction qu'il a occupée pendant 7 mois. En juillet 2004, celui qui était père de 2 enfants est nommé à la tête de l'AIMPSI jusqu'à la fin du mandat Azali1. Entre 2007 et 2014,



Ahmad M Chanfi avec le personnel de l'ANACM

cet ancien militant du parti UDZIMA va réintégrer ses fonctions à l'ASECNA à Moroni puis sera nommé au même poste entre 2014 et 2016 à Nouakchott en Mauritanie.

De retour aux Comores, âgé de 60 ans, Gauss cessera ses activités à l'ASECNA à compter du 1er janvier 2017. En octobre 2017, ce grand technicien, qui milite alors pleinement pour la CRC, est nommé Directeur Général de l'ANACM en remplacement de J.-M. Heintz, fonction qu'il a occupée jusqu'au 2 août dernier où il a rendu

l'âme. A la tête de l'Agence, Chanfi avait mis en place plusieurs projets pour redynamiser cette dernière et a participé à plusieurs séminaires et conférences relatives à la Technique et à l'Aviation Civile Internationale. «Celui qui parlait peu et en faisait beaucoup», comme le qualifie ses collègues, était de ceux qui ont initié la révision des textes qui régissent l'Aviation Civile comorienne et son code.

Durant ses 35 années au service du domaine, il avait fait de cette révision, son objectif. Durant ses 11 mois à la tête de l'ANACM, il a su

ouvrir le ciel comorien aux compagnies internationales et régionales à l'instar de Turkish, Ethiopian et autres. Pour ses collègues, «Chanfi était plus qu'un Directeur, il était un vrai responsable, un homme serviable qui ne ratait pas une occasion pour se mettre à la disposition de l'être humain». AMC a, durant sa carrière et son vécu, toujours respecté aussi bien sa hiérarchie que ses subalternes.

A.O Yazid

TRIBUNAUX DE COMMERCE

Election des juges consulaires le 29 août prochain

L'Union des Chambres de Commerce d'Industrie et d'Agriculture (UCCIA) va organiser le 29 août prochain les élections des juges consulaires. Des élections qui vont concerner les sept collèges électoraux les plus représentés à Ngazidja et Anjouan.

Les élections des juges consulaires vont se dérouler le 29 août prochain à Ngazidja et à Anjouan. La campagne et l'affichage des banderoles sont déjà lancés depuis le 10 août. Désormais, les candidats peuvent retirer et déposer leurs candidatures dans les

Chambres d'où ils sont originaires. Le scrutin concerne les candidats des sept collèges électoraux les plus représentés à Ngazidja et Anjouan. Il s'agit des collèges des commerçants et industriels, des artisans, des assurances et courtiers, des banques et institutions financières, des trans-

porteurs et agence de voyage, du secteur des énergies et de l'agriculture et pêche.

« Le 25 août prochain, il y'aura l'affichage de la liste définitive et des candidatures. Et le 29 août, le déroulement des élections », annonce Fahardine Issa, juriste à l'UCCIA. Ce dernier montre qu'après les élections, les candidats disposeront de 4 jours pour les réclamations et contestations avant la proclamation officielle des résultats le 30 août.

Pour pouvoir se porter candidat à ces élections, il faut avant tout être de nationalité comorienne et être âgé de 35 ans au moins. Il est demandé aussi de jouir des droits civils et civiques, être à jour vis-à-vis de l'administration fiscale, avoir pendant au moins cinq ans exercé le commerce et participé à la gestion d'une société commerciale ou à la direction d'une organisation professionnelle ou interprofessionnelle représentative du commerce ou de l'industrie, n'avoir subi aucune condamnation pénale ou civile et n'avoir jamais fait l'objet de règlements judiciaires ou de liquidation des biens.

« Le tribunal de commerce est

Mohamed Youssouf



Fakriddine Y. Abdoulhalik SG de l'UCCIA devant la presse

Proverbe du jour

Un coup de langue est pire qu'un coup de lance

TENTATIVE DE COUP D'ETAT

Une dizaine de personnes en garde à vue

Du jeudi 9 au dimanche 12 août, une vague d'arrestations a eu lieu dans le cadre de la supposée tentative déjouée de coup d'Etat. Une dizaine de personnes se trouvent actuellement en garde à vue.

Dans la nuit du jeudi 9 août, plusieurs personnes ont été arrêtées pour tentative de coup d'Etat. Parmi elles, l'écrivain Said Ahmed Said Tourqui « Sast ». Selon les premiers éléments de l'enquête, il y a eu des perquisitions; du matériel a été saisi dont des munitions et de l'argent liquide. « Il s'agit d'une entreprise très impressionnante, des "terroristes" qui ont organisé ce coup pour tuer et assas-

siner certaines autorités de l'Etat afin de s'accaparer le pouvoir », a affirmé Mohamed Abdou, le procureur de la République.

Plusieurs militaires seraient également impliqués dans cette « tentative » de putsch. Cette opération des forces armées aurait débuté plusieurs jours avant. Selon le procureur, tous n'attendaient que le moment opportun pour agir. « Cela fait un bon moment que les forces de l'ordre suivaient ces personnes là de près jusqu'au jeudi dernier, date à laquelle au vu de l'évolution des préparations qui ont été conçues par les malfaiteurs, ils ont vu la nécessité d'intervenir et les interpeller », poursuit-il.

Pour Mohamed Zaki Housseine,

ami et proche de SAST, les événements se sont succédés trop vite. « Quelques minutes seulement avant son arrestation et avec les autres amis, en l'occurrence Fahad Dada et Mihdhoir Hassane, j'étais avec eux dans une ambiance fraternelle et habituelle. J'étais énormément choqué. Je suis encore sous le choc », confie-t-il. Depuis jeudi, les 3 hommes se trouvent en garde à vue. Ils bénéficient de la présomption d'innocence.

« De manière générale, je n'ai pas l'habitude de m'avancer sur des informations dont je n'ai aucune connaissance. Jamais sur la base de spéculation. Par ailleurs, connaissant l'homme, SAST est très démocrate. C'est un républicain

humaniste très convaincu. Et ceci est l'avis de beaucoup d'entres nous, poursuit Mohamed Zaki Housseine. Je suis persuadé que les choses rentreront dans l'ordre très rapidement ».

Depuis que le processus de révision de la Constitution a été lancé par le président de la République, sans participation de l'opposition et d'une partie de la société civile, on assiste à une détérioration du climat politique et sécuritaire aux Comores. En février 2018, plus de 5 kilos de clous avaient été déversés sur la piste de l'aérodrome de Mohéli où devait se poser l'avion conduisant le Chef de l'Etat. Le 21 Juillet 2018, c'est la voiture du vice-président Moustadrane Abdou qui

était prise pour cible. Dans cette « tentative d'assassinat » supposée, des hommes en moto ont criblé de balles le véhicule. Le 30 juillet 2018, un groupe d'hommes armés a débarqué dans un bureau de vote, mutilé un gendarme à coups de couteaux et lui ont coupé la main. Un acte barbare que le gouvernement ne tardera pas à qualifier de « terroriste », accusant de facto l'opposition et en indexant le parti Juwa.

Aucune de ces nombreuses affaires n'a été encore élucidée à ce jour par l'appareil judiciaire, et plus d'une centaine de personnes sont toujours maintenues en détention, dans l'attente d'un procès.

Mohamed Youssouf

GARDE À VUE DE MMADI ALI

Le PNDC demande sa libération

En garde à vue depuis plusieurs jours, Mmadi Ali, ancien ministre sous le régime Sambi, a le soutien inconditionnel de son parti, le Pndc. En conférence de presse samedi dernier, les membres du Parti national pour le développement des Comores exigent la libération immédiate de leur président, « accusé à tort d'être impliqué dans l'attaque sur le sergent Radjabou » le 30 juillet dernier, jour du référendum.

"Le PNDC condamne les agissements du gouvernement et dénonce avec force ces comportements d'un autre temps qui sont loin d'être en adéquation avec un Etat de droit », regrette Hassane Djibaba, premier intervenant lors de la conférence de presse du parti de Mmadi Ali, en garde à vue depuis plusieurs jours déjà dans le cadre de l'agression à l'arme blanche du sergent Ali Radjabou et dont les autorités accusent l'opposition, particulièrement le parti Juwa d'en être les commanditaires.

« Nous soutenons Mmadi Ali. Et nous sommes venus ici montrer au monde que nous sommes derrière lui et nous ne l'avons pas oublié », assure Hassane Djibaba pour qui l'inculpation de l'ancien ministre sous Sambi à la suite d'une déclaration faite dans un cadre de débat politique ne fait pas de lui un coupable sur un acte criminel commis par des délinquants. Samedi, les responsables du Parti national pour le développement des Comores ont haussé le ton et exprimé leur solidarité à M'madi Ali « injustement arrêté par le régime actuel ». « Notre président, tout comme le parti, condamne cet acte criminel. Mmadi Ali ne peut ni de près ni de loin être associé à ce qui s'est passé à Sans-fil. Donc ces accusations n'ont

aucun fondement », affirme pour sa part Dr Twabrane.

Le secrétaire général du parti, revenant sur les propos du ministre de l'Intérieur qui déclarait quelques heures après les faits que « ceux qui ont commis cet acte barbare sont issus du parti Juwa », avoue ne pas comprendre le lien établi avec M. Ali, étranger pourtant au Juwa. « L'ancien directeur de cabinet de l'ancien président Ikililou n'est pas membre du parti Juwa mais bien du parti PNDC. Pourquoi alors l'incarcérer dans ce cas là ? », s'est-il emporté. Un avis que partage Abdou Nouhou du Pndc également qui, tout en se référant aux révélations du ministre qui déclarait avoir vu les assaillants grâce aux caméras de surveillance disséminés dans la capitale, se demande pourquoi ces derniers n'ont pas été appréhendés « au lieu d'arrêter Mmadi Ali qui lui, n'a rien fait! ».

POLITIQUE

Le FNJ toujours derrière le chef de l'Etat

C'est sans surprise que le parti islamiste Fnj soutient les résultats du scrutin du 30 juillet dernier.

Après son adhésion aux Assises nationales que l'opposition jugeait non inclusives, le Front National

pour la Justice a encore une fois démontré sa « loyauté à la politique du chef de l'Etat ».



Dirigeants du FNJ en conférence de presse pour soutenir le président Azali

Devant la presse samedi matin, le parti Front national pour la justice a déclaré soutenir le référendum dont les résultats officiels ont fait état d'un taux de participation de 63%; taux largement contesté par l'opposition. Pour Abdallah Yahaya, secrétaire général du Fnj, le parti soutient sans vergogne les réformes engagées par le chef de l'Etat, particulièrement celle relative à l'islam sunnite de tradition chaféite qui, dans la nouvelle Constitution, est désignée comme la religion officielle de l'Etat.

« Le référendum est le fruit des Assises. Nous ne pouvons tourner le

ministre de l'Intérieur d'Ikililou Dhoinine. Mais puisqu'ils sont du côté d'Azali, ils sont épargnés et intouchables».

Ibnou M. Abdou

dos à nos efforts », a montré Mahamoudou Houdari, membre du Fnj qui réaffirme l'engagement du parti auprès du chef de l'Etat et donc de sa pleine contribution pour les élections anticipées « tant que notre avis sera pris en compte ».

Interrogé sur le rapprochement du Fnj avec le parti Orange de Mohamed Daoudou Kiki durant ces deux dernières années, M. Houdari assure qu'il a porté ses fruits et parle de bilan positif. « Notre rattachement avec le parti Orange n'était non pas basé sur une personne mais plutôt sur des principes, notamment semer les valeurs de l'islam dans le pays. Et Dieu merci, le résultat est là », a lancé Houdari.

Ibnou M Abdou

FOOTBALL : COUPE DE LA LIGUE, PHASE RÉGIONALE

A Moroni, Hahaya domine, Selea lamine (2-0)

Le stade de Moroni a animé le week-end, le 2e quart de finale comptant pour la Coupe de la Ligue de Ngazidja. Twamaya et Uss ont réussi à se neutraliser pendant le temps réglementaire (0-0). Les arrêts acrobatiques des deux gardiens de but étaient décisifs. Mais défaillant en endurance, les dominants mvouniens ont craqué à la prolongation sous les assauts répétés de l'adversaire. Sera Nasser et Abdillah Salim ont morcelé leur ambition (2-0). La demi-finale opposera Selea à son voisin et frère rival, Ajesco.



Le 15 l'homme du match de Uss

Le 2e quart de finale, comptant pour la Coupe de la Ligue, phase régionale, avait opposé à Moroni le week-end, Twamaya club de Mvuni à Union sportive de Selea (Uss). Pendant le temps réglementaire, le jeu était équilibré. Des deux côtés, les occasions s'étaient créées. Les deux gardiens de but ont réussi de spectaculaires arrêts réflexes. Il a fallu attendre la 2e période de la prolongation pour voir Uss se déchaîner.

La vigilance de son portier, Beressé Houssam, maintenue jusqu'au coup de sifflet final, a bien

contribué à la démoralisation des attaquants adverses. Les derniers gestes qui ont fait la différence sont l'œuvre des coéquipiers des buteurs de Selea. Un but de Sera Nasser

(18e, 1-0), suite à un coup franc direct de 35 mètres a permis à ses supporters venus très nombreux de pousser un ouf de soulagement. En embuscade dans la surface adverse,

Abdillah Salim creuse l'écart (27e, 2-0) et met fin aux ambitions de Twamaya.

Match bien équilibré

Dini Madi Nouridine, entraîneur de Twamaya remercie ses joueurs malgré la défaite. « C'était un bon match. On a beaucoup dominé. Mais mes attaquants n'ont pas su concrétiser les occasions. En prolongation, nos joueurs ont fait preuve de défaillance en condition physique. Ce qui explique notre défaite. Je remercie les efforts qu'ils ont fournis. Je félicite notre adversaire », a-t-il déclaré.

Le buteur des vainqueurs, un ancien gardien de but, reconverti en remarquable chasseur de buts, le Mohélien Sera Nasser, est pour sa part satisfait : « Les deux équipes ont bien joué et respecté le fair-play. En 2e période de la prolongation, on a senti un léger relâchement psychologique et physique de Hahaya. Bien déterminé à aller jusqu'au bout de la compétition, nous avons réussi à verrouiller notre ligne défensive et renforcer l'animation offensive. Le résultat est exaltant. Je suis très content. On jouera la demi-finale contre Ajesco de Nyumadzaha-Bambao. Ce sera une autre paire de manche ».

Bm Gondet

FOOTBALL COUPE DES COMORES, NGAZIDJA

Hémorragie de buts à Moroni (9-0)

La différence de catégories entre les prétendants au titre est à l'origine de l'hémorragie de buts, concrétisée sur la pelouse synthétique de Moroni. Bonbon Djema ambitionne le titre de (D1) alors que son adversaire, Genius club, évolue en D3. Cette inégalité de talents a permis au premier de dominer la 2e partie de ce quart de finale de la Coupe de la Ligue, et de jouer à sens unique (9-0) à

Moroni le vendredi 10 août 2018. En demi-finale, il jouera contre Élan ou Ngaya.

Pour une simple formalité, le face-à-face comptant pour le quart de finale de l'édition 2018 de la Coupe de la Ligue, phase régionale, tenu à Moroni le vendredi dernier en est une. La colossale disparité technico-tactique des protagonistes a fait largement la diffé-

rence et provoqué une hémorragie de buts. Bonbon Djema de Moroni flotte à la 5e place de la D1.

Son adversaire, Genius club de Hahaya est premier en D3. Cette extraordinaire inégalité d'individualité a permis aux Moroniens de jouer à sens unique. Mené au score vers la fin de la 1ère période (1-0), Genius n'a jamais pu se montrer menaçant, malgré de timides actions offensives. Les impitoyables bourreaux s'a-

vèrent Nassime Ali (40e), Tchenko Chadhuli (60e, 69e, 76e et 71e), Nassuif (73e), Djaoula (78e), Akuta (80e) et Rapid Fassoiha (88e). Basées sur le fair-play ou presque, les appréciations des coaches respectifs se convergent.

Score fleuve, esprit fair-play

Soibri Msoili Maoulida de Genius : « Même avec un grand score, le duel s'est déroulé dans un climat ouvert d'amitié. Je félicite notre adversaire. Bien sûr que je partage l'échec. Je rappelle qu'en matière de compétition, la victoire comme l'échec, est collective. Excusez-moi, nous sommes abattus

psychologiquement par une flagrante erreur d'arbitrage en 1ère période, origine du 1er but, marqué avec la complicité de l'arbitre à 5 minutes de la fin de la 1ère mi-temps. C'est honteux ».

Zainoudine Msoili de Bonbon Djema se montre lui, réaliste : « Un bon climat dans l'ensemble. La différence de catégories (D1 # D3) a été fatale. L'arbitre a jugé par rapport à son niveau. Il lui arrivait de prendre tardivement les décisions. Cela n'a rien à avoir avec le score ». Bonbon Djema affrontera en demi-finale Élan ou Ngaya.

Bm Gondet



US de Zilimadju (Photo d'archive)

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

El Had Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Secrétaire de rédaction

Sanaa Chouzour

Responsable commercial

Rahamatouallah Youssouf

Documentation archiviste

Mariama Mhoma

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

TOURISME

Pour que le rêve de l'Écotourisme devienne une réalité

Pour développer ce créneau, les spécialistes préconisent le développement d'un écotourisme prenant en compte la spécificité et la sensibilité des écosystèmes de notre pays et la production d'un schéma d'aménagement touristique adapté à notre contexte insulaire. Ce dernier est destiné à fixer les sites de développement touristiques, à la fois pour ce qui concerne la localisation des hôtels, des équipements touristiques légers. Cela en favorisant les investissements privés dans ce secteur et en assurant à l'extérieur une information ciblée et adéquate des atouts naturels et culturels du pays. Mais surtout, donner la priorité aux projets communautaires.



Lors d'une journée de nettoyage à Hantsindzi à Ngazidja

Il convient toujours de le rappeler que la plupart du temps ceux qui tirent les dividendes en aval sont aussi ceux qui les tirent en amont. Le débat est lancé. Toutefois, il nous faut savoir que l'écotourisme ne pourra se développer que sur les activités que nous mettrons en œuvre autour de ce que les mêmes spécialistes appellent les «actifs spécifiques», c'est à dire

notre riche biodiversité et notre culture spécifiques. Nous vivons dans l'ère de l'économie globale, la bataille est féroce et rien n'est gagné d'avance. Cependant, dans un premier temps, les îles de la lune devraient développer des véritables plans de gestion des ordures ménagères qui soient pérennes, sans cela la problématique du développement du secteur touristique ne sera qu'un leurre.

Les gouvernorats n'ont jamais

manifesté de réelle volonté pour appuyer les communes dans la recherche de solutions, quand on sait la désignation des sites de décharges contrôlées leur incombe dans la mesure où elle dépasse, la plupart du temps, les moyens communaux. Dans ce contexte, un système complet de gestion des déchets doit être envisagé, comprenant la collecte par rue, les centres de tri par quartier et les installations de traitement. Une solution de pro-

ximité efficace consisterait à mettre en place un tri des déchets ménagers vers trois destinations : compost, incinération, recyclage.

Le travail qui est mené actuellement par la Mairie de Moroni est à saluer, néanmoins, il mérite d'être mieux encadré et travailler en synergie avec les autorités nationales et du gouvernorat. Les institutions internationales interviennent surtout sur des projets de décharge aux normes occidentales, et les

initiatives locales informelles ou non sont souvent peu considérées, notamment la valorisation au niveau de dépôts/sites de transfert qui engendrent des emplois et la réutilisation /recyclage de matériaux qui sinon finissent en décharge ou dans des dépôts sauvages non contrôlés.

Pour rappel, le tourisme est la première industrie du monde. Avec une contribution au PIB mondial estimée à plus de 11 %, 270 millions d'emplois créés, des recettes annuelles de 944 milliards de dollars US et 922 millions d'arrivées internationales en 2010, l'industrie du tourisme est devenue l'une des premières activités économiques du monde devant les industries du pétrole, de l'automobile et de l'électronique. C'est pour dire, que le développement du secteur touristique doit devenir une vraie priorité en nous basant sur ces «actifs spécifiques», cités plus haut. L'écotourisme n'est en définitive que ce que nous avons de meilleur à offrir dans ce domaine. A nous de faire en sorte que le rêve devienne réalité.

Mmagaza

REPRISE DES VOLS

Tarif au départ de Moroni

MAYOTTE

PROMO
110 000KMF*
Aller/Retour

Plus d'info

+269 328 69 69

*Voir conditions en agence et sur www.flyabaviation.com



AB Aviation

Les Maliens élisent leur président malgré la menace jihadiste

Les Maliens votaient dimanche au second tour d'une élection dont le président Ibrahim Boubacar Keïta est donné favori malgré des accusations de fraude et une menace jihadiste que cinq années d'interventions militaires internationales n'ont pas réussi à éradiquer.

Déterminant pour l'avenir du Sahel, le scrutin ne déclenche pas les passions au Mali, la victoire semblant déjà promise au sortant, dit "IBK", face à l'opposant Soumaïla Cissé.

Le vainqueur entrera en fonction début septembre avec la lourde tâche de relancer l'accord de paix conclu en 2015 avec l'ex-rébellion à dominante touareg, dont l'application accumule les retards. L'accord avait été signé après l'intervention de l'armée française qui, en 2013, avait repris le contrôle du nord du Mali, où les jihadistes avaient imposé la charia pendant un an.

Malgré la pluie dans plusieurs régions, les bureaux de vote ont commencé à ouvrir comme prévu à 08H00 (GMT et locale). Les 23.000

bureaux, pour plus de huit millions d'inscrits, doivent fermer à 18H00, les résultats étant attendus dans quatre ou cinq jours.

Lors du premier tour le 29 juillet, quelque 3% des bureaux de vote étaient restés fermés en raison de violences, empêchant près de 250.000 Maliens de se rendre aux urnes, surtout dans le Centre et le Nord.

Cette fois, quelque 36.000 militaires maliens, soit 6.000 de plus qu'au premier tour, sont mobilisés pour sécuriser le scrutin avec l'aide des Casques bleus de la Minusma, des forces françaises de l'opération Barkhane et, dans le Nord, où l'Etat est peu ou pas présent, de groupes armés signataires de l'accord de paix.

Malgré cela, le vote n'a pas pu avoir lieu dans le village de Kiname, à 120 km de Tombouctou (nord), où "des hommes armés sont venus et ont emporté tout le matériel électoral au bord du fleuve et l'ont incendié, avant de repartir", a déclaré un habitant joint par l'AFP. Selon des informations de médias locaux, non confirmées officielle-



Les Maliens élisent leur président malgré la menace jihadiste

ment, d'autres bureaux sont restés fermés.

- Passe d'armes -

A Bamako, le président-candidat et son adversaire se sont livrés à une passe d'armes sur la fraude électorale.

Selon le camp de M. Cissé, des bulletins de vote "circulent dans le pays" depuis plusieurs jours pour

faciliter la réélection de M. Keïta. Son chef de campagne, Tiébilé Dramé, a exhibé dans la nuit un carnet de cinquante bulletins "saisi" sur un "agent de Bamako" chargé de leur distribution, preuve selon lui que des bourrages d'urnes étaient en préparation.

"Il est des manoeuvres dont nous savons qu'elles sont à l'oeuvre pour faire croire que nous serions dans une logique de fraude", a répli-

qué Ibrahim Boubacar Keïta après avoir voté. "Comment frauder quand on a l'assurance de l'estime de son peuple? Pourquoi essayer de frauder?", a-t-il ajouté.

Les observateurs de l'UE, premier bailleur international du Mali ont cette fois pu se déployer à Gao (Nord), mais toujours pas à Tombouctou et Kidal (Nord), ni Mopti (centre).

Sur le plan sécuritaire, la tension était montée samedi avec l'arrestation de trois membres d'un commando, qualifié de "groupe terroriste", au moment où il "planifiait des attaques ciblées à Bamako pendant le weekend".

Leurs objectifs présumés n'ont pas été dévoilés, mais le pays a connu ces dernières années plusieurs attentats jihadistes, contre des lieux fréquentés par des Occidentaux ou contre les forces militaires, ainsi que des enlèvements d'étrangers et de nombreuses violences intercommunautaires.

(Afp)

Syrie: 39 civils dont des enfants tués dans l'explosion d'un dépôt d'armes

Au moins 39 civils, dont 12 enfants, ont été tués dimanche par l'explosion d'un dépôt d'armes dans une zone résidentielle de la province d'Idleb en Syrie, selon un nouveau bilan publié par une ONG

Les causes de l'explosion, qui a provoqué l'effondrement de deux immeubles dans cette province du nord-ouest syrien, n'étaient pas connues dans l'immédiat, a précisé l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH) qui s'appuie sur un vaste réseau de sources dans le pays en guerre.

"Le bilan s'est alourdi après la découverte de nouvelles victimes sous les décombres" dans la localité de Sarmada, a précisé l'OSDH, qui avait fait état dans un premier temps de 12 morts et de "dizaines de disparus".

Les Casques Blancs, ces secouristes qui opèrent en zones rebelles, ont été dépêchés sur les lieux où ils tentent avec l'aide d'un bulldozer de retirer des décombres à la recherche de victimes, selon un correspondant de l'AFP sur place.

Derrière l'amas de gravats, la façade d'un autre immeuble a été noircie par le feu qui s'est répandu après l'explosion survenue à l'aube dans cette localité du nord de la province contrôlée par les groupes jihadistes et des factions rebelles.

Selon le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane, le dépôt était situé dans un immeuble résidentiel de Sarmada. Il appartenait à un trafiquant d'armes travaillant pour Hayat Tahrir al-Cham (HTS), un groupe jihadiste formé par l'ex-branche syrienne d'Al-Qaïda, qui contrôle la majorité de la province, a-t-il ajouté.

La plupart des victimes sont des membres des familles de combattants du HTS, a précisé M. Abdel Rahmane.

Des secouristes ont transporté un enfant tué dans une ambulance, a constaté le correspondant de l'AFP.

Selon un membre des Casques blancs, les secouristes ont retiré cinq survivants des décombres. Parmi les morts figurent des femmes et des enfants, a-t-il dit.

La province d'Idleb est l'une des dernières de Syrie à échapper au contrôle du régime de Bachar al-Assad, qui a averti que la reconquête de ce secteur était l'un de ses

objectifs.

Tombée aux mains de l'opposition en 2015, Idleb est totalement encerclée par des territoires acquis au régime. Environ 60% de la province est sous contrôle du groupe HTS, le reste étant partagé entre différents groupes rebelles. Des cellules dormantes du groupe jihadiste rival Etat islamique (EI) y sont aussi présentes et revendiquent assassinats et attentats.

Plusieurs attentats ont visé ces derniers mois des combattants et responsables du HTS et ceux des groupes rebelles. Des combats avaient opposé les deux camps en

2017 et au début 2018.

De leur côté, le régime et son allié russe ont intensifié les raids aériens sur la province d'Idleb, et les avions syriens ont largué des tracts appelant les habitants à la reddition.

Déclenché en 2011 par la répression de manifestations pacifiques pro-démocratie, le conflit en Syrie s'est complexifié avec l'implication de pays étrangers et de groupes jihadistes, sur un territoire morcelé. Il a fait plus de 350.000 morts.

(Afp)

Chute de la livre: un complot contre la Turquie selon Erdogan

Recep Tayyip Erdogan a estimé dimanche que la chute de la livre turque, qui a perdu 40% de sa valeur depuis le début de l'année, ne répond à aucune logique et que sa récente dégringolade ne peut s'expliquer que par un "complot contre la Turquie".

Le président turc, qui s'exprimait devant ses partisans dans la ville balnéaire de Trabzon, a demandé pour le troisième jour consécutif à ses compatriotes de vendre des dollars et des euros pour soutenir la monnaie nationale.

La livre turque a plongé de près de 20% vendredi après l'annonce

d'un doublement des droits de douane sur l'acier et l'aluminium turcs importés aux Etats-Unis.

Le torchon brûle entre Washington et Ankara à propos du pasteur évangéliste américain, Andrew Brunson, soupçonné de terrorisme. Il est accusé par les autorités d'Ankara d'avoir soutenu le coup d'Etat manqué de juillet 2016, attribué par les autorités turques aux réseaux soutenant le prédicateur musulman Fethullah Gülen qui vit en exil aux Etats-Unis.

La Maison blanche avait lancé un ultimatum à la Turquie en exi-

geant d'elle la libération d'Andrew Brunson avant mercredi dernier en fin d'après-midi sous peine de s'exposer à des sanctions américaines, a déclaré dimanche Recep Tayyip Erdogan.

Le président turc, qui a refusé de plier, disant s'en remettre à la justice, avait déjà estimé vendredi que son pays était la cible d'une "guerre économique". Il avait aussi dénoncé un "lobby des taux d'intérêt" qui serait selon lui à la manoeuvre pour affaiblir la Turquie.

(Reuters)

